
LA

Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Correspondance romaine. — IV Ordination. — V Retraite sacerdotale mensuelle. — VI A la cathédrale, sermon du Rév. Père Colombar-Marie, o. f. m. : La fête de Pâques. — VII Cérémonies religieuses à la Providence. — VIII Aux prières. — IX Ordo des fidèles.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 17 avril

Collecte pour l'Université Laval.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 24 avril

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Saint-Joseph (du Lac); solennité de ceux de Saint-Patrice (Montréal, Rawdon et Sherrington), de Saint-Gabriel (de Brandon et Montréal), de Saint-Cuthbert, de Saint-Benoît et de Saint-Léon.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires de Saint-Patrice (Ottawa et Fallowfield), de Saint-Agricole, de Saint-Gabriel, de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, de Saint-Sixte et de Saint-Benoît-Joseph (Wendover).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Saint-Hugues, de Saint-Vincent-Ferrier (Adamsville), de Saint-Valérien et de Saint-Georges.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité des titulaires de Saint-Léon et de Saint-Justin.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité des titulaires de Saint-Patrice (Sherbrooke et Magog), de Saint-Gabriel (Stratford), de Saint-Philémon (Stoke Centre), de Saint-Léon (Marston), de Saint-Herménégilde (Barford), de Saint-Georges (Windsor) et de Saint-Fortunat (Wolfstown).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de Saint-Célestin et de Saint-Elphège.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité des titulaires de Saint-Patrice (Hinchinbrooke), de Saint-Anicet et de Saint-Zotique.

J. S.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 16 mars 1904.



Le Souverain-Pontife vient de trancher la question du patriarcat de Venise. On sait que Sa Sainteté en montant sur le trône pontifical avait conservé son ancien siège, non qu'elle voulût en garder toujours l'administration, mais pour avoir le temps de choisir la personne qui lui semblerait la plus propre à le remplacer. C'est d'ailleurs ce que fit Léon XIII, qui conserva l'administration du siège de Pérouse jusqu'au moment où il y nomma, le 27 février 1880, Mgr Foschi. En 1882, il conféra à ce siège la dignité archiépiscopale sans cependant en faire une métropole pourvue de suffragants.

— Le pape voulait élever à cette dignité Mgr Scalabrini, évêque de Plaisance, prélat distingué et qui est allé récemment en Amérique pour s'occuper des Italiens qui émigrent aux Etats-Unis. La nomination de ce prélat avait semblé chose faite, mais il a fini par refuser. Il est à Plaisance depuis 1876, a 65 ans et désire finir ses jours dans un diocèse qu'il connaissait à fond et où il était honoré, vénéré et estimé de tous. Pie X a dû se rendre à ses raisons et l'a laissé à ses chères ouailles.

— Il y avait pour le patriarcat de Venise la grosse question du patronage royal. Elle avait été, comme nous l'avons dit, agitée sous Léon XIII ; et on était arrivé à une solution amiable, provisoire, dans la nomination du cardinal Sarto — qui ne reçut l'exequatur que lorsque le pape eut accordé la préfecture de l'Erythrée et remplacé les Isaristes français par les capucins italiens. La question pouvait se représenter cette fois ; mais Pie X a agi de telle manière que tout s'est arrangé sans heurt, sans éclat, sans rien sacrifier des droits de l'Eglise. Il fit savoir au gouvernement royal qu'il aurait pour agréable de nommer, comme son successeur, Mgr Aristide Cavallari qu'il avait fait son auxiliaire quelque temps après son élection. Et le

gouvernement du roi s'est empressé, secondant son désir, de nommer Mgr Cavallari au siège de Venise. Hier l'*Osservatore Romano* publiait le bref par lequel le Souverain-Pontife, sans faire aucune mention du patronage royal, élevait ce prélat à ce siège. C'est ainsi que cette question a été terminée avant que de naître.

— Les feuilles italiennes ne passent pas une journée sans faire un ou plusieurs articles sur la venue de M. Loubet à Rome. Elles décrivent par avance les magnifiques fêtes qu'on fera à cette occasion, les décorations des rues, les arcs de triomphe, les feux d'artifices, les bals publics, etc., etc. Certes les Italiens veulent faire grandement les choses ; mais je ne sais si l'empereur Guillaume sera parfaitement satisfait de voir qu'on décore plus de rues pour la France que pour l'Allemagne. Et quand il lira le récit de ces fêtes, s'il les compare avec celles dont il a été le héros, il trouvera qu'il y a de la différence. Toutefois, cela importe peu à l'Italie. Elle veut que M. Loubet vienne faire au Quirinal un hommage exclusif, et espère que les efforts dont elle lui promet la réalisation seront suffisants pour rendre le voyage immanquable.

— Il y a encore des gens qui voudraient tenter une conciliation *in extremis* et qui, comprenant l'impossibilité de faire aller M. Loubet au Vatican, voudraient y conduire Mme Loubet. Or il faut bien s'entendre. Si Mme Loubet vient officiellement, comme présidente de la République et loge à ce titre au Quirinal, les raisons qui s'opposent à la réception du président écartent également la visite de son officielle moitié. Et il y a un précédent. Quand la reine Maria Pia, de Portugal, fille de Victor Emmanuel, vint à Rome en 1878 pour les funérailles de son père, elle demanda à Pie IX d'aller recevoir sa bénédiction. Ce pape lui fit répondre que, vues les tristes circonstances dans lesquelles elle se présentait, il l'aurait bien volontiers admise ; mais elle logeait au Quirinal et à cause de cela il était contraint de lui fermer les portes du Vatican. Si Pie IX faisait une exception devant la douleur d'une fille pleurant son père, cette exception elle-même avait une limite, la dignité pontificale.

Or Mme Loubet ne pourra point avoir la même raison, et la dignité pontificale exige au moins le même respect aujourd'hui qu'alors. Si Mme Loubet vient à Rome comme une simple bourgeoise qui descendrait au palais du Quirinal au lieu de prendre son logement à l'hôtel du Quirinal, je ne sais ce que fera Pie X. Mais cette hypothèse doit être écartée, car Mme Loubet ne peut franchir les Alpes qu'au bras de son mari et comme présidente de la République.

— Et au fond de tout ce mal que se donnent les journaux pour faire venir au moins Mme Loubet au Vatican, il y a la constatation de l'influence de l'Eglise dans le monde. Cette visite au Vatican a déjà fait couler plus d'encre que celle du Tzar, dont les Italiens ne se peuvent consoler qu'en faisant des vœux pour le Japon. Ces vœux sont très platoniques, car aucun Italien n'a le désir d'aller en extrême Orient pour soutenir les Japonais. Ils ne sont pas accompagnés de prières, aussi je crois qu'ils pèseront fort peu dans la balance de Dieu.

— Il y a quelques jours, la jeune reine recevant une princesse allemande apparentée à la cour de Russie, lui faisait l'éloge du Japon et disait que tous ici faisaient des vœux pour le succès de leurs armes. La princesse se tint devant cette sortie intempestive. Mais en quittant le palais elle dit à sa Dame d'Honneur : « Voyez cette painbèche, (*sic*) elle n'a pas encore usé les bas que l'empereur de Russie lui a mis dans sa corbeille de noces, et elle fait des vœux pour le Mikado ». Cette anecdote, absolument authentique, montre à quel point on japonise à la cour d'Italie.

Rome, le 23 mars 1904.

— Nous avons eu cette semaine trois événements qui se sont passés dans trois sphères différentes : le premier est l'allocution pontificale aux cardinaux qui venaient présenter leurs hommages à Pie X à l'occasion de sa fête, la Saint-Joseph ; le second est l'annonce de la visite pastorale dans le diocèse de Rome ; le troisième est le scan-

dale qui vient d'éclater à la Chambre italienne, à propos des malversations du ministre de l'Instruction publique, M. Nasi, franc-maçon de marque.

— L'allocution pontificale est survenue comme *fulmen in caelo sereno*. On s'y attendait d'autant moins que le Souverain-Pontife répondant à des vœux qui lui étaient offerts le jour de sa fête, il semblait à beaucoup que les tristesses de l'Eglise devaient faire trêve en ce jour. Toutefois, il me souvient qu'il y a quelques années Léon XIII prit occasion d'une allocution prononcée à l'occasion de son couronnement, pour protester en termes énergiques contre l'acte par lequel le prince de Bulgarie, croyant par là s'assurer à perpétuité la couronne, avait fait passer son fils Boris de la religion catholique au schisme grec. C'était le 2 mars 1896, et le pape commentait en termes de feu cette parole *quam dabit homo commutationem pro anima sua*, ajoutant que cet acte était d'autant plus déshonorant que le prince de Bulgarie sacrifiait l'âme innocente de son enfant.

— Pie X ne s'adressait point à la Bulgarie, mais au gouvernement français qu'il avait bien soin de séparer de la France. Et son discours ressemblait à un coup de clairon qui, s'il ne sonnait pas la charge disait au moins : Halte là. L'effet a été considérable à Rome, plus considérable en France. D'abord ceux qui rêvaient encore d'une visite de M. Loubet au Vatican ont perdu leurs dernières espérances ; ensuite le gouvernement avait désormais en mains les preuves qu'il trouverait dans le pape ce front d'airain que Dieu avait donné au prophète Isaïe. Son devoir lui dictait ces paroles. Et comme il le disait après à un cardinal qui lui parlait des conséquences probables de cette allocution : « Lorsque je crois que c'est mon devoir, je parle. Quant aux conséquences, c'est à la Providence à y pourvoir. » Et Pie X avait raison. Dieu aide toujours son vicaire ; mais il lui doit son secours d'une manière plus explicite encore quand ce vicaire ne fait qu'exécuter son devoir, qui est de défendre l'Eglise et de s'opposer aux iniquités des mauvais. On se demandait souvent quelle attitude prendrait le Souverain-Pontife dans les affaires de France.

Pie X a répondu en pape, et on est maintenant fixé. Les catholiques savent que s'ils défendent énergiquement les droits de l'Église ils seront bénis, soutenus, encouragés par le Souverain-Pontife. Il est solidaire avec eux et leur dit dans un sens réel : « Qui vous halt me halt, qui vous méprise me méprise. » Ces paroles auront encore un plus grand retentissement dans l'épiscopat. Et archevêques et évêques n'auront, avant de faire un acte défensif des libertés de l'Église, qu'à se demander, comme le pape, si c'est leur devoir.

— Le second événement est l'ouverture de la visite pastorale du diocèse de Rome. On se demandera comment il se fait que l'on ait attendu si longtemps pour accomplir un acte qui est un des devoirs importants de l'évêque, et pourquoi de Léon XII à Pie X personne n'avait fait cette visite. Il est une réponse très simple à faire. Il existe à Rome une congrégation ecclésiastique dite de la *visite apostolique* instituée en 1592 et remaniée par Innocent XII en 1693. Parmi ses attributions est la surveillance de toutes les fondations pieuses, legs de messes, etc., qui sont un des actes les plus importants de cette visite. De plus, divers prélats sont chargés de la surveillance des monastères et couvents de la Ville Eternelle. Puis les congrégations étant établies à Rome exercent un contrôle plus direct que partout ailleurs sur les différentes manifestations de la vie chrétienne. On pourrait dire que dans ce sens la visite pastorale est en permanence dans Rome. Néanmoins l'annonce d'une visite extraordinaire ayant pour but une revision générale de tout le diocèse ne peut qu'avoir les plus heureux effets. La visite ranime la ferveur des fidèles, aide à l'extirpation des abus, groupe mieux et assure le concours des bonnes volontés et est aussi pour tous les habitants l'occasion d'une plus grande abondance de grâces.

— Léon XII inaugura solennellement la *visita sacra*. Pie X ne pourra, hélas, faire de même. Aussi a-t-il nommé une commission d'archevêques, de religieux et de prélats pour le remplacer. Ces diverses personnes se partageront la ville de Rome de façon à ce que

le travail se fasse rapidement. Un proverbe italien dit : « Les choses longues finissent en serpent ». C'est-à-dire qu'elles arrivent à ne plus laisser de traces, comme le serpent qui ne laisse point trace de son passage au milieu des herbes qu'il a écartées pour se frayer un chemin. Grâce aux sages précautions prises par le Souverain-Pontife, cette fois il n'en sera point ainsi.

— Enfin le troisième événement est la mise en accusation, c'est presque le mot, de l'ancien ministre de l'instruction publique en Italie, M. Nasi, franc-maçon de haut grade, et qui s'était servi de son passage à ce ministère pour commettre toutes sortes de malversations. Secours donnés à des personnes qui n'existaient point ou qui ne le méritaient pas, gravures de la calchographie dont on ne retrouve d'autres traces que la facture, tableaux commandés, payés, et dont on ne peut suivre les pérégrinations, voyages à Venise qui coûtent 19,000 francs et dont il n'y a aucune pièce justificative, ouvriers du ministère travaillant dans la maison privée du ministre, déménagement opéré par celui-ci dans lequel il emporte *sans s'en douter* une grande partie des objets appartenant à son ministère ; bref, toute la gamme. Le rapport de M. Saporito est bourré de faits dont les moindres suffiraient à faire condamner haut la main un petit employé à 1,500 francs. On cherche à opérer le sauvetage du franc-maçon ; mais les socialistes veillent, et comme ils ont eu pour une fois la main heureuse, n'entendent point abandonner leur proie. D'autant plus que, se posant en vengeurs de la morale publique, ce rôle ne peut que les bien faire valoir auprès de leur parti dont il augmentera sans contredit les adhérents. On ne parle que de cela dans les milieux politiques, mais on en oublie la morale. Quand on ne croit pas qu'un Dieu vous voit, que l'enfer est là pour punir, qui peut arrêter un homme ? Un autre franc-maçon disait un jour dans une réunion : « On est bien fort quand on ne croit pas à Dieu ». M. Nasi en fait aujourd'hui l'expérience.

DON ALESSANDRO.

ORDINATION

Lundi, le 4 avril, dans l'église de l'Immaculée-Conception, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Tonsurés et Minorés

Pour la Compagnie de Jésus : FF. A. Rousseau, D. Lamy, E. Fontaine, A. Doray, A. Déry, V. Gravel, B. Bisson, H. Gauthier, F. Laurendeau, E. Gendreau, H. Madore, A. Dugré, J. Filion, L. Bégin, A. Bernier, J.-B. Lalime, L. Lebel, P. Charbonnet, J. Paré.

Prêtres

Pour la Compagnie de Jésus : FF. M. Joy, J. Bourgeois, L. Davrout, J. Waddel.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, le 13 avril, à la cathédrale

Les exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé diocésain se font, chaque deuxième mercredi du mois, à la cathédrale, dans la chapelle destinée aux mariages. Ils auront lieu cette semaine le 13, et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

A LA CATHEDRALE

SERMON DU RÉV. PÈRE COLOMBAN-MARIE, o. f. m.

LA FÊTE DE PAQUES

RÉSUMÉ

Mors et vita duello confixere mirando.—Dux vitæ mortuus, regnat vivus.

“ Un duel mémorable s'est livré entre la mort et la vie.— Vivant et glorieux le Prince de la vie s'arrache aux étreintes de la mort. ”

Monseigneur,

Mes frères,



LE duel mémorable nous l'avons contemplé durant la grande semaine qui nous rappelle l'œuvre de notre Rédemption. Venu pour restaurer le monde défait, le Fils de Dieu, ce Verbe par qui tout a été fait, devait triompher de la mort. Un jour cependant celle-ci ne craint pas de s'attaquer à lui et sous ses coups redoublés l'Auteur de la vie succombe. Toutefois, ô mort, ton triomphe ne sera pas de longue durée. Si Jésus est mort, c'est qu'il l'a bien voulu. « J'ai le pouvoir, a-t-il dit, de quitter la vie et j'ai le pouvoir de la reprendre de nouveau ». Il entra dans ses desseins de mourir, pour remporter ensuite sur la mort un triomphe d'autant plus éclatant, et finalement réparer et restaurer la vie : « *Qui mortem moriendo destruxit et vitam resurgendo reparavit.* »

Donc, le troisième jour à peine a-t-il lui que, suivant sa prédiction, glorieux et triomphant, Jésus sort du tombeau pour ne plus jamais mourir : « *Dux vitæ mortuus regnat vivus* ». Outre la joie universelle qui éclate dans des *Alleluia* sans fin, le triomphe de

Jésus doit produire un double effet : il est destiné à fournir un fondement inébranlable à notre foi et à notre espérance.

I

La Résurrection de Jésus-Christ fonde notre foi. Elle est le miracle des miracles. Se ressusciter soi-même est une œuvre que Dieu seul peut opérer. On a vu des hommes morts revenir à la vie grâce à l'intervention d'un homme de Dieu. Mais où sont-ils ceux qui, sans aucune intervention étrangère, seuls, par leur propre vertu, sont sortis vivants du tombeau où on les avait enterrés morts ?

Or, voilà ce qui arrive pour Jésus. Nous l'avons laissé, le Vendredi saint, mort, enseveli et bien gardé. Cependant, au matin du troisième jour, il n'est plus dans le tombeau et un ange assis sur la pierre annonce qu'il est ressuscité.

Pour lui, il apparaît d'abord à Madeleine, puis aux saintes femmes, ensuite à Simon, aux disciples d'Emmaüs, aux Apôtres dans le Cénacle, à Thomas l'incrédule, à cinq cents disciples réunis sur une montagne de Galilée, et bien des fois à ses Apôtres.—Celui qui apparaît ainsi, c'est bien Jésus, ils le reconnaissent tous : on le voit, on l'entend, il parle, il rompt le pain, il mange.

C'est bien le même Martyr qui est mort sur la croix, on voit ses plaies ;— le même Docteur qui explique les Saintes Ecritures ;— le même Législateur qui organise la société — le même Dieu qui fait des miracles.

Il était donc vraiment mort, et il est vraiment ressuscité pour ne plus mourir. Voilà le miracle grâce auquel je n'ai plus besoin des autres ; il me suffit, celui qui a fait cela est vraiment Dieu.

Je comprends que lui-même n'ait pas donné d'autre signe aux Juifs incrédules qui en demandaient un.

Je comprends que les Apôtres n'annoncent guère que celui-là et qu'il leur suffise à eux, hommes grossiers et ignorants, mais convaincus, de prêcher avec force la résurrection de Jésus — *« Virtute magna reddebant Apostoli testimonium resurrectioni Jesu Christi a*

mortuis » — pour convertir le peuple en masse, ébranler le monde entier et porter la foi à la divinité de Jésus-Christ, malgré les résistances de l'enfer et du monde, jusqu'aux extrémités de la terre.

C'est qu'en effet, si Jésus-Christ est ressuscité, il est Dieu, sa doctrine est celle d'un Dieu, ses préceptes sont divins, son Evangile est divin. Si Jésus-Christ est ressuscité, c'est donc un Dieu qui a dit : Faites pénitence, — il faut vous renoncer vous-mêmes, — Bienheureux les pauvres, — Bienheureux ceux qui pleurent et malheur à vous qui riez, — Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, — etc...

Si Jésus-Christ est ressuscité, l'Eglise son œuvre est donc divine ; les siècles passeront, les bourreaux se lasseront, les schismes et les hérésies s'épuiseront, l'enfer déchaînera toutes ses fureurs, toutes les puissances viendront se briser contre cette pierre ; car celui qui a dit : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle », celui-là est Dieu.

II

La résurrection de Jésus-Christ est le grand motif de nos immortelles espérances.

Si Jésus-Christ est ressuscité, nous aussi nous ressusciterons. Tout ce qu'il a fait dans le monde, c'est pour nous qu'il l'a fait. Il est venu détruire le péché, c'est pour nous qu'il l'a détruit. Il est venu détruire la mort, c'est pour nous qu'il l'a détruite. C'est la doctrine de l'Apôtre, quand il appelle Jésus-Christ les prémices des morts, le premier-né d'entre les morts. Des prémices en supposent d'autres qui suivent ; et pour être le premier ressuscité d'entre les morts il faut que les autres, à sa suite, reprennent également une nouvelle vie. L'Apôtre l'établit si bien qu'il conclut : si Jésus-Christ est ressuscité, nous aussi nous ressusciterons, et si vous dites que nous ne ressusciterons pas, ne dites point que Jésus est ressuscité.

Si donc Jésus-Christ a pu dire de lui-même : il faut que le Fils de l'homme souffre, meure et soit enseveli, mais ensuite que le troisième jour il ressuscite ; chacun de nous peut dire : il faut que je

travaille, que je souffre, que je meure et que je sois enseveli, mais un jour je ressusciterai glorieux pour ne plus mourir.

C'est là précisément le motif de notre espérance. C'est là ce qui soutenait Job au jour des grandes douleurs. Son premier cri, le cri de la nature effrayée et écrasée avait été celui-ci : « Maudit soit le jour qui m'a vu naître...? » mais bientôt plongeant du regard dans l'avenir il s'écrie : « Oh ! qui me donnera que mes paroles soient écrites et gravées dans le plomb ou dans la pierre ; je sais que mon Rédempteur est vivant et qu'au dernier jour je ressusciterai de la terre ; que, de nouveau, je serai revêtu de ma chair et qu'en elle je verrai mon Dieu ; je le verrai, moi-même, et non pas un autre, et mes yeux le contempleront. Telle est la douce espérance qui repose en mon sein ». Fort de cette espérance Job voyait avec calme son corps tomber en ruines sous l'action de la maladie.

Et voilà ce qui soutenait les martyrs dans la persécution : « Reniez le Christ » — Jamais — On brisera vos membres, on déchirera vos corps, on vous tranchera la tête, on vous réduira en cendres qui seront dispersées aux quatre vents du ciel — Faites, faites, vous le pouvez ; mais Celui qui du haut du ciel est témoin de nos combats saura bien nous rendre nos corps glorieux et resplendissants, et les plaies que vous nous aurez faites se changeront en rayons de lumières qui ajouteront à notre gloire.

L'espérance de la résurrection voilà ce qui soutenait encore les anachorètes, les confesseurs, les vierges, les saints des temps passés, dans leur lutte contre la chair et le monde. Ah ! laissez la pénitence briser nos corps et affaiblir notre chair, ces mêmes corps et cette même chair doivent quand même un jour devenir la proie des vers du tombeau. Mais Celui pour qui nous les avons perdus nous les rendra au dernier jour, plus glorieux ; et nous bénissons cette pénitence qui nous a valu une pareille récompense.

L'espérance de la résurrection, voilà ce qui soutient le juste, le chrétien fidèle dans ses travaux et ses combats. Je sais que la vie chrétienne est une lutte de tous les jours, une carrière d'efforts conti-

nus et souvent d'actions héroïques ; je sais qu'il en coûte de résister à la tyrannie du monde et de ses usages, de combattre le luxe, la vanité et le plaisir, pour vivre dans le monde d'une vie de pénitence, de prière et de charité ; mais « courage, nous dit saint Paul, soyez fermes et immobiles, il y aura bientôt une nouvelle terre et de nouveaux lieux où nos corps glorifiés recevront la récompense de leurs travaux et de leurs sacrifices ».

La certitude d'une résurrection voilà ce qui doit nous prémunir contre le péché et nous animer d'une sainte haine contre les passions de la chair. Songez donc, pécheurs, qu'un jour vous ressusciterez et que si dans le ciel les cicatrices de la pénitence et de la vertu se changent en rayons de gloire, dans l'enfer les stigmates du vice seront des signes de honte et d'infamie pour l'éternité.

Puis donc que Jésus-Christ est ressuscité et que nous aussi nous ressusciterons un jour, soyons logiques, chrétiens. Les impies qui ne croient pas sont logiques quand ils disent après les libertins de l'Écriture : « Couronnons-nous de roses, mangeons, buvons, livrons-nous au plaisir, etc... car demain nous ne serons plus ». Mais vous, chrétiens, avez-vous le logique de la vérité, vous qui flattez vos sens, entretenez vos passions et en toutes choses réhabilitez la chair, au point que s'il n'y avait pas de résurrection à espérer pour vous, vous n'auriez rien à modifier dans vos idées courantes et dans votre ligne de conduite. Et vous croyez qu'une chair ainsi satisfaite, quand elle descendra dans la tombe, y emportera le germe de la résurrection glorieuse ?

Non, c'est le juste qui aura fait pénitence et mortifié ses passions qui aura le droit de se réjouir quand il descendra dans la tombe pour y dormir son dernier sommeil. Quand la trompette de l'Archange sonnera le réveil, il se lèvera et debout sur les débris de sa tombe, il pourra dire à la mort avec Jésus-Christ ressuscité : O mort, où est ta victoire ? Ô mort, où est ton aiguillon ? C'en est fait de toi à jamais. C'est le règne de la vie. Alors commencera, en effet, pour lui avec Jésus son divin Chef une Pâques sans fin avec un *Alleluia* éternel. C'est la grâce que je vous souhaite de tout cœur. Amen.

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

A LA PROVIDENCE



ES 24 et 25 mars, ont eu lieu à la Providence, Maison-Mère, de pieuses et touchantes solennités.

Le 24, M. l'abbé Chs Lecoq, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, donnait l'habit religieux à cinquante-quatre novices dont voici les noms :

Milès Blanche Brosseau, de l'Acadie ; Imelda Fauteux, de Saint-Hyacinthe ; Alphonsine Lebel, Marie-Louise Leb'anc, de Fall River ; Laura Parent, de Rimouski ; Azilda St-Onge, de Shawinigan ; Marie-Louise Thibault, de l'Assomption ; Léonie Bellemare, d'Yamachiche ; Marie Touzin, de Saint-Guillaume d'Upton ; Exélire Brouillette, Anna Forget, Flore Forget, Ovida Joly, Albina Dumontier, Donia Lavallée, Flore Pelland, Lucrece Robichaud, Maria Piette, Ubalda Lavallée, Albertine Barrette, de Sainte-Elisabeth ; Marie Paquin, de Saint-Casimir ; Marie Magnan, de Berthierville ; Mériilda Giguère, de Saint-Remi ; Béatrix Savard, de Fraserville ; Yvonne Désaulniers Rose Langstaff, Elisabeth Lapointe, Marie-Louise Sigouin, Adelfina Beauchamps, de Montréal ; Elodie Paradis, de l'Acadie ; Dolores Goulet, de Saint-Hilaire ; Clara Lavallée, de Saint-Thomas ; Eva Allaire, Méлина Allard, Parmélla Paquin, de Saint-Tite ; Marie-Anne Crépeau, de Mascouche ; Rose-Anna Perrault, Maria Gouger, de Saint-Paul de Joliette ; Georgiana Clermont de Sainte-Mélanie ; Maria Paquin, Alexina Bélanger, Marie-Rose Allaire, Exélie Juneau, de Sainte-Ursule ; Agnès Arpin, de Manchester ; Marie-Anne Renaud, Marie-Louise Guilmette, de Montréal ; Marie-Louise Désilets, de Lowell, Mass ; Angela Guertin, de Champlain ; Blanche Beaudoin, de Clarendville ; Marie Bellerose, de Saint-Félix-de-Valois ; Alexina Sévigny de Sainte-Gertrude ; Marie-Jeanne Massicotte, de Saint-Prosper, — *novices vocales* ;

Mlle Herméline Riburdy, de North Adams Mass. ; — *novice coadjutrice.*

Ont émis les vœux perpétuels : Les Sœurs Hedwige Garon dite Sœur Silvère ; Azilda Savariat dite Sœur Alphonse Rodriguez ; Elisabeth Crépeau dite Sœur Pierre-Gonzales ; Ernestine Rioux dite Sœur Placidite ; Albina Gérin-Lajoie dite Sœur Pierre-Baptiste ; Alice Brosseau dite Sœur Thérèse d'Avila, *professes vocales* ; Céline Germain, Marie-Claire Verreau, Virginie Quirion, Emma Legault, Marcelline Legault, Adélina Daoust, Clara Proulx, Victoria Houde, Madeleine Levert, Hedwige Pinard, Elmire Gaudreault, Emélie Bergeron, Gertrude Galipeau, Georgiana Gauvin, Marie-Anne Gagnon, Philomène Hardy, Angélique Leblanc, Albertine Giroux, Marie Galant, — *professes coadjutrices.*

Le 25 au matin, une cérémonie non moins imposante réunissait à la chapelle de l'établissement plusieurs membres du clergé, les parents et les amis de dix-huit novices qui allaient se consacrer au service des pauvres par l'émission des premiers vœux. Mgr l'archevêque de Montréal, présidait la cérémonie, assisté de MM. les abbés F. Gervais et J.-A. Majeau, aumôniers de la communauté.

Ont prononcé les vœux de religion : Bertha Dessureau dite Sœur Gilbert d'Ecosse, de Saint-Théophile ; Noémi Ebacher dite Sœur Joseph-Prosper, de Saint-Prosper ; Alice Dion dite Sœur Marie-Simon, de Sainte-Julie-de-Somerset ; M.-Céline Bellerose dite Sœur Charles-Elisée, de Saint-Gabriel-de-Brandon ; Lumina Mainville dite Sœur Alexis-Frédéric, d'Yamachiche ; Marie-Anne Sylvestre dite Sœur Pierre-Léon, de Saint-Ignace-de-Loyola ; Laura Mathon dite Sœur Didier, de Waterbury, Conn. ; Alice Paquette dite Sœur Thomas de Cantorbéry, de Montréal ; Marie Coutu dite Sœur Raphaël-Archange ; Rose-Alba Latour dite Sœur Anne-Philomène, de Sainte-Elizabeth ; Ernestine Quenneville dite Sœur Joseph-Ignace, de Isidore de Prescott ; Marie Savignac dite Sœur Luce-Emélie, de Berthierville ; Hélène Tallon dite Sœur Louis-Marie,

de Saint-Vincent-de-Paul, Isle Jésus ; Rachel Lavallée dite Sœur Etienne de Hongrie, de Saint-Thomas ; Maria Lavoie dite Sœur Hilaire de Poitiers, de Drummondville ; Marie-Lafontaine dite Sœur Louis-Anthine, de Saint-Cuthbert ; Eulalie Nobert dite Sœur Joseph-Hermyle, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, — *vocales*.

Sœur Joséphine Arbour, de Montréal, *coadjutrice*.

Le sermon du 24 a été prêché par M. l'abbé Chs Lecoq, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice ; et celui du 25, par le Rév. Père Gonthier, de l'Ordre de Saint-Dominique, maître des novices à Saint-Hyacinthe.

La messe a été célébrée par M. l'abbé E. Latulippe, curé de la cathédrale de Pembroke, Ont.

AUX PRIERES

Frère Apollinaire, des Frères de la Charité, décédé en Belgique.

Sœur Marie de Saint-Eusèbe — Drolet, religieuse choriste, des religieuses de Notre-Dame de Charité de Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

Sœur Thibaudeau, des Sœurs-Grises de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 17 avril

Messe basse

Du IIe dim. de Pâques, *semi-double privil.* ; mém. de S. Anicet ; 3e or. *Concede nos* ; préface de Pâques.

Messe chantée

Solennité de l'ANNONCIATION, 1e cl. ; messe comme le 25 mars ; mém. du IIe dim. ; au *Credo*, on s'agenouille pendant le chant du verset *Et incarnatus est* ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. — Aux IIe et IIIe heures, mém. du dim.